



## Le mot des élus

### Allons-nous de statuts contestés vers des statuts négociés?

#### *Un peu d'histoire (un long combat)*

Juillet 2009, nouveaux statuts-surprise de l'UTL. Septembre, contestation de la méthode et de la mise à l'écart des adhérents ; dépôt de recours devant le tribunal administratif. Novembre, élection d'un nouveau Président de l'Université M Youssoufi Touré. Début janvier 2010, le Président de l'Université reçoit les ex-élus et accepte, dans le cadre des nouveaux statuts, de rechercher des améliorations de fonctionnement notamment sur la démocratie interne et le tripartisme, et ultérieurement de modifier les statuts. Le 23 février le Président de l'Université organise une réunion de travail entre les parties concernées. Après des explications délicates, le principe d'élections contrôlées par les services de l'Université est accepté par tous. Les élections du 20 avril 2010 voient le triomphe, dans les 3 collèges, des représentants de « UTL-démocratie ».

Le 29 avril, une réunion de travail des membres du Conseil d'orientation présidé par le Président de l'Université met en place 2 commissions : finance et pédagogie et un groupe de travail statut/règlement intérieur. Les commissions sont mixtes direction-élus. Un coordonnateur (E. Cépa) nommé par le Président de l'Université est chargé de présider ces commissions.

Les commissions travaillent dans l'urgence pour la sortie du programme 2010-2011.

Le Conseil d'Orientation du 17 mai valide les travaux des commissions. Le programme va pouvoir paraître.

#### *Où en sommes-nous ?*

Fin mai Le Président de l'Université nomme le coordonnateur M Emmanuel Cépa Directeur de l'UTL.

Une réunion de travail du groupe statut/ règlement intérieur propose des avancées significatives dans les modifications des statuts :

- Précisions sur les compétences du Conseil d'Orientation.
- Pérennisation des commissions inscrite dans les statuts.
- Confirmation du Conseil de Direction comme organe de gestion de l'UTL.
- Création d'une commission permanente mixte direction-élus chargée d'assurer la liaison avec le Conseil de Direction.

En communication interne est prévue une place pour les élus tant sur le site Web que dans les éditions papier.

#### *Que va-t-il se passer ?*

Ces propositions doivent être présentées en septembre au conseil d'orientation de l'UTL pour approbation et transmises au CA de l'Université pour validation.

**En conclusion** si ces propositions sont validées, une UTL service commun de l'Université ayant conservé le tripartisme aura retrouvé un fonctionnement démocratique, avec des élus qui seront force de propositions et garants de l'intérêt des adhérents et des acteurs de l'UTL et auront les moyens de vous tenir informé.

Merci de nous avoir donné clairement la légitimité qui a permis ces résultats.

UTL Démocratie :

**Michel Armand, Pierre Auberger, Françoise Amathieu, Bernard Castiglioni, Marcelle Chatelin, Isabelle Lambert, Jean-Pierre Laurent, Alain Robert, Antoine Salvat, Jean-Pierre Vannier**

#### **Relevé de conclusion Conseil d'orientation du 17 mai**

Maintien des tarifs adhésion et vignettes.

Regroupement des activités à faible effectif à la demande de l'enseignant, en ateliers et passage de la vignette de 34 € à 44 €

Rétablissement de la gratuité pour les conférences du Mardi pour les adhérents.